

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-dix-septième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 19 janvier 2024, à 9 heures 30 minutes, par vidéoconférence.

MEMBRES PRÉSENTS

Monia Abdallah	Professeure, Département d'histoire de l'art
Quentin Baudens	Étudiant, représentant de la Faculté de science politique et de droit
Étienne Beaulieu	Représentant des groupes étudiants
Myriam Bravo	Représentante des groupes étudiants
Rachel Chagnon	Doyenne de la Faculté de science politique et de droit
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la vie étudiante
Justine Goossens	Étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales
Sabine Lionnet	Attachée d'administration, Services à la vie étudiante – Bureau des activités sportives
Jean-Christian Pleau	Vice-recteur à la Vie académique (président)
Sylvie Quéré	Directrice des Services de soutien et de développement académiques
Jasmin Roy	Directeur des Services à la vie étudiante
Thomas Saïas	Professeur, Département de psychologie

MEMBRES ABSENTS

Émilie Gagné*	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences
Lotfi Khribi*	Chargé de cours, Département de mathématiques

OBSERVATRICE, OBSERVATEURS PRÉSENTS

Marco Bacon	Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante
Laurianne Dinucci	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Jonathan Giguère	Directeur du Bureau des affaires étudiantes
Alexandre Lamarre	Directeur du Bureau des activités sportives aux Services à la vie étudiante

INVITÉS

Alain Bélanger	Conseiller en sécurité publique au Service de la prévention et de la sécurité
Normand Larocque	Directeur du Service de la prévention et de la sécurité

* Absence motivée

SECRETARIAT DES INSTANCES

Marie-Hélène Fandrich
Simon Bossé-Pelletier

Directrice du Secrétariat des instances
Chargé d'instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Jean-Christian Pleau préside la séance et Marie-Hélène Fandrich agit à titre de secrétaire, assistée de Simon Bossé-Pelletier, chargé d'instances.

Le vice-recteur à la Vie académique souhaite la bienvenue aux membres et personnes observatrices. Il annonce qu'il s'agit de la première présence de Laurianne Dinucci, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation, à titre d'observatrice en attente de sa nomination.

1. Points statutaires

1.1 Ordre du jour

Le projet d'ordre du jour est soumis aux membres.

Le vice-recteur à la Vie académique indique que le point 1.2, Procès-verbal de la 175^e assemblée ordinaire du 20 octobre 2023 et de la 176^e assemblée ordinaire du 16 novembre 2023, est retiré et que celui-ci sera déposé lors de la prochaine rencontre. Il souligne également que le point 3.3, Accessibilité des espaces physiques, a lui aussi été retiré. Un membre émet le souhait de discuter d'une préoccupation concernant la gestion des surplus informatiques. Il est convenu de l'inscrire au point 5.1.

Enfin, une membre émet le souhait de retirer le point 3.2 portant sur la Politique institutionnelle en santé mentale étudiante étant donné que les avis juridiques attendus par le Syndicat des professeurs et professeures (SPUQ) n'ont pas été émis. Il lui est répondu par le vice-recteur à la Vie académique que le point ayant été déposé à la dernière rencontre, par souci de conformité, il y demeurera. Cela sera une occasion de faire le point dans ce dossier.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Sylvie Quéré, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

1.2 Point retiré

Point retiré.

1.3 Affaires en découlant

Aucun point n'est soulevé.

2. Présentations

2.1 Présentation d'Alerte UQAM

Le président accueille Normand Larocque, directeur du Service de la prévention et de la sécurité et Alain Bélanger, conseiller en sécurité publique, et les invite à présenter l'application Alerte UQAM.

Le conseiller en sécurité publique fait la démonstration des différentes fonctionnalités de la nouvelle application Alerte UQAM qui servira à informer rapidement la communauté lors de situations d'urgence. L'application pourra indiquer par exemple, à quel endroit se trouve le point de rassemblement lors d'une évacuation ou alors repérer rapidement l'emplacement d'un défibrillateur. Il termine sa présentation en soulignant qu'une telle application peut sauver des vies en améliorant le temps de réponse lors d'une intervention et invite du même coup les membres à en partager l'existence dans leurs réseaux.

Le vice-recteur à la Vie académique remercie le conseiller en sécurité publique et invite les membres à poser des questions ou émettre des commentaires. Une question concernant la définition d'accompagnement préventif est soulevée. Il est répondu qu'une agente, un agent, à titre d'exemple, peut accompagner une personne de la communauté de l'UQAM jusqu'à son véhicule si celle-ci craint pour sa sécurité.

2.2 Présentation du dossier des assurances et du guide des déplacements

Le président invite Jean-François Connolly-Gingras, conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, à faire la présentation du dossier des assurances et du guide des déplacements.

Le conseiller à la santé globale débute en présentant les différents types d'assurances dont peut bénéficier la communauté étudiante selon le statut de chacune, chacun. Il est notamment question des personnes étudiantes québécoises, de celles provenant de l'international, et des personnes étudiantes employées ou effectuant un stage. Enfin, il souligne l'importance de la Loi 2 visant à assurer la protection des stagiaires en milieu de travail.

Dans un deuxième temps, le conseiller à la santé globale présente le guide des déplacements qui est disponible en ligne. Il aborde la question des niveaux de sécurité des pays lors des déplacements d'étudiantes, étudiants à l'étranger pour effectuer de la recherche ou suivre des cours.

Des membres remercient le conseiller à la santé globale et soulignent la pertinence d'un tel exercice. Il est demandé si ces informations seront partagées plus largement au sein de la communauté universitaire. À ce propos, il lui est répondu que la présentation a déjà été faite auprès des vice-doyennes, vice-doyens au mois de décembre dernier. Depuis, l'information devrait percoler.

3. Sujets pour adoption

3.1 Tableau des nominations (Annexe CVE-177-3.1)

Le tableau des nominations est présenté aux membres avec, y figurant, le nom des personnes désignées. Le vice-recteur à la Vie académique invite les membres étudiantes,

étudiants à transmettre les nominations qui permettraient de pourvoir certains autres postes, le cas échéant.

Aucune nouvelle nomination n'est proposée.

3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante (Annexe CVE-177-3.2)

Le directeur des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription, tel que déposé en annexe. Une brève synthèse des discussions qui ont eu lieu lors des séances précédentes et qui ont mené à la seconde mise en dépôt est effectuée.

Le vice-recteur à la Vie académique demande à la représentante et au représentant du corps professoral s'il y a toujours volonté de mettre en dépôt l'actuel point. Il lui est répondu que tel est toujours le cas. Ces derniers assurent néanmoins que les démarches afin de réviser le projet de Politique institutionnelle en santé mentale étudiante avancent bien.

En terminant, le vice-recteur à la Vie académique souligne son ouverture à la bonification du texte, mais se dit tout de même déçu des délais. Il mentionne qu'à la prochaine assemblée, un vote pourrait être demandé.

Il est proposé par Monia Abdallah, appuyé par Thomas Saïas, que le présent point soit mis en dépôt jusqu'à la prochaine rencontre du Comité de la vie étudiante, le 15 mars 2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Points d'information

4.1 Informations du président

Aucun point n'est soulevé.

4.2 Informations générales

Le directeur des Services à la vie étudiante souligne que la rentrée d'hiver se déroule bien et qu'une fête afin d'accueillir les étudiantes, étudiants internationaux a été organisée. Les équipes de basketball féminine et masculine des Citadins ont porté des uniformes roses afin de marquer la lutte contre le cancer du sein. De plus, la Ligue d'improvisation centrale de l'UQAM (LICUQAM) a repris ses matchs les vendredis. Finalement, une rencontre s'est tenue avec les associations étudiantes afin de mettre en lumière les nouvelles obligations de celles-ci en lien avec la Loi 25 qui touche l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

4.3 Registre des suivis (Annexe CVE-177-4.3)

Le vice-recteur à la Vie académique présente le registre des suivis, tel que déposé en annexe. Le point 4.3 y demeure inscrit jusqu'à la révision des textes normatifs. Au sujet du point 2.5 touchant le suivi du dossier des parents-étudiants, les démarches suivent leur cours normalement en vue de son adoption à la Commission des études. Enfin, le vice-recteur demande, considérant que deux présentations ont été faite sur le point 4.3

concernant l'avancement des travaux en lien avec l'accessibilité aux salles de toilettes pour les personnes en situation d'handicap, s'il demeure nécessaire de le maintenir. Un membre étudiant répond à cette question par l'affirmative.

5. Divers

Un membre étudiant adresse une question concernant la gestion du matériel informatique en surplus. Il souligne qu'une personne travaillant aux Services financiers et de l'approvisionnement prendra sa retraite sous peu et a fait part de ses inquiétudes quant à la pérennité de cette pratique. Il lui est répondu par le directeur du Bureau des affaires étudiantes qu'un départ à la retraite est prévisible et que les personnes en charge du personnel dans ce Service veilleront à pourvoir le poste qui sera vacant si nécessaire. Il en profite pour rappeler que cette personne a pour tâche de revendre le matériel qui n'est plus utilisé. Cette pratique est effectuée dans une optique de gestion écoresponsable et est une source de revenu pour la communauté étudiante afin de financer divers projets. En terminant, il souligne que cette pratique est obligatoire et enchâssée dans une loi.

6 Dépôt de documents

D.1 Comités institutionnels avec compensation financière

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 30 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

Le président

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 15 MARS 2024.

COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

Projet d'ordre du jour

Cent soixante dix-septième assemblée ordinaire, le 19 janvier 2024 à 9 heures 30

1. Points statutaires

- 1.1 Ordre du jour
- 1.2 Point retiré
- 1.3 Affaires en découlant

2. Présentations

- 2.1 Présentation d'Alerte UQAM [Invité : Normand Larocque, directeur du Service de la prévention et de la sécurité et Alain Bélanger, conseiller en sécurité publique au Service de la prévention et de la sécurité]
- 2.2 Présentation du dossier des assurances et du guide des déplacements [Invité : Jean-François Connolly-Gingras]

3. Sujets pour adoption

- 3.1 Tableau des nominations
- 3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante
- 3.3 Point retiré

4. Points d'information

- 4.1 Informations du président
- 4.2 Informations générales
- 4.3 Registre des suivis

5. Divers

6. Dépôt de documents

- D.1 Comités institutionnels avec compensation financière

Prochaine rencontre : le 15 mars 2024 à 9h30